

83

PPA

**Plan de
Protection de
l'Atmosphère**

Comité de pilotage et de suivi du PPA du Var

Le 3 juin 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction

83

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère



83

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère

Objectifs 2025



Ordre du jour

Partie 1

Bilan qualité de l'air du PPA83 « objectifs 2025 » par AtmoSud

Partie 2

Bilan des actions réalisées par la DREAL et les porteurs d'action

Partie 3

Bilan de l'étude retour d'expérience sur la gouvernance du PPA par PwC et la DREAL





Bilan qualité de l'air du PPA83 « objectifs 2025 »





PPA 83

COPIE DU 2 JUIN 2026

Intervenant(s) :

-  Sylvain Mercier
-  Chargé action territoriale 83
-  06 01 09 04 22
-  sylvain.mercier@atmosud.org

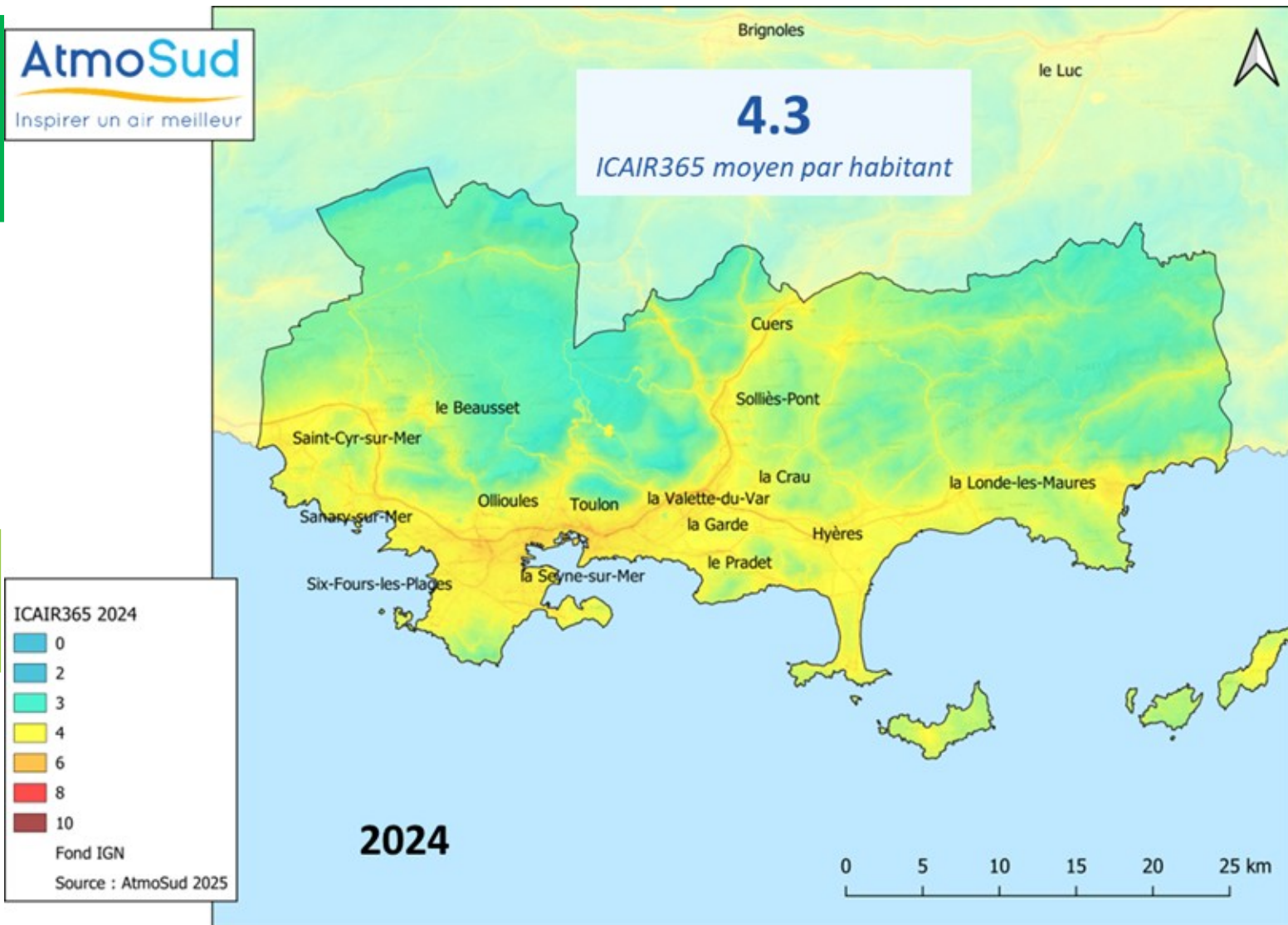
LES OBJECTIFS PPA SONT-ILS TOUS ATTEINTS ?

Plus aucun habitant exposé à des dépassements des valeurs limites réglementaires actuelles

→ Atteint : 0 habitant exposé à des niveaux supérieurs à $40\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle pour le NO_2 depuis 2024.

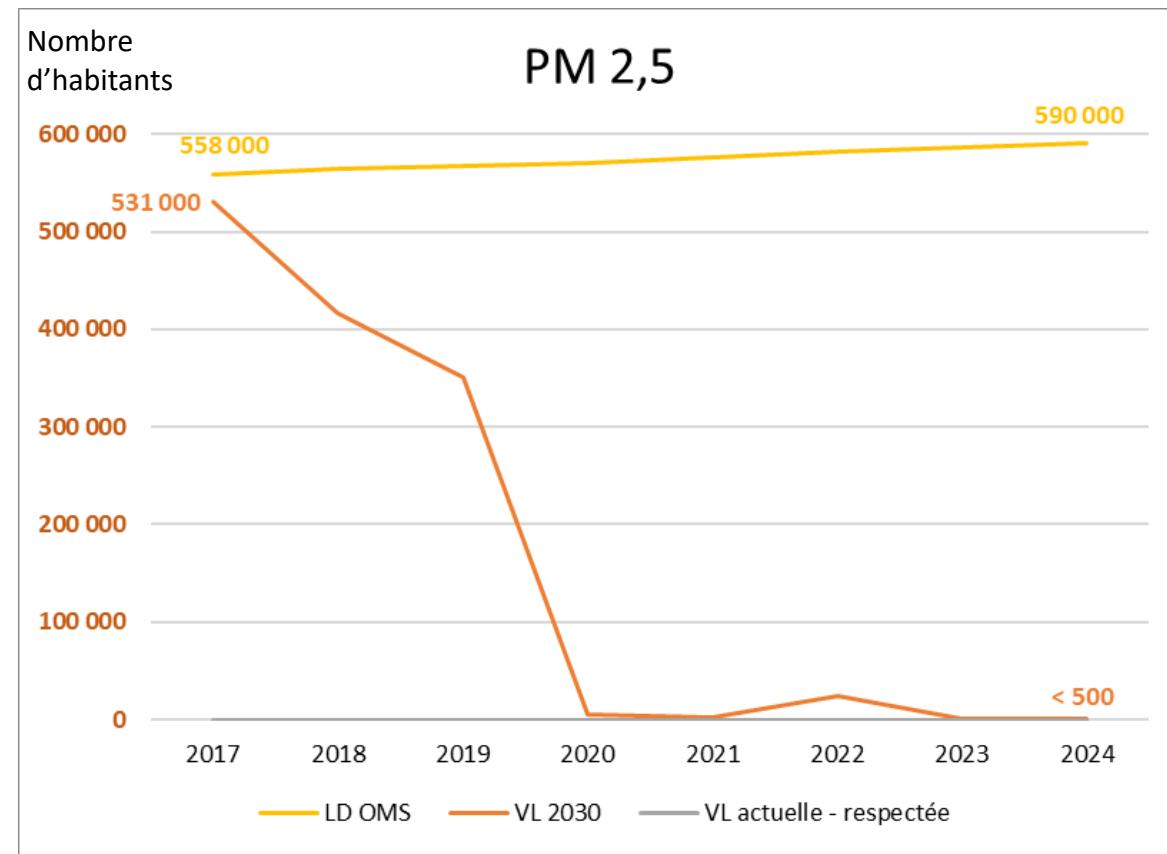
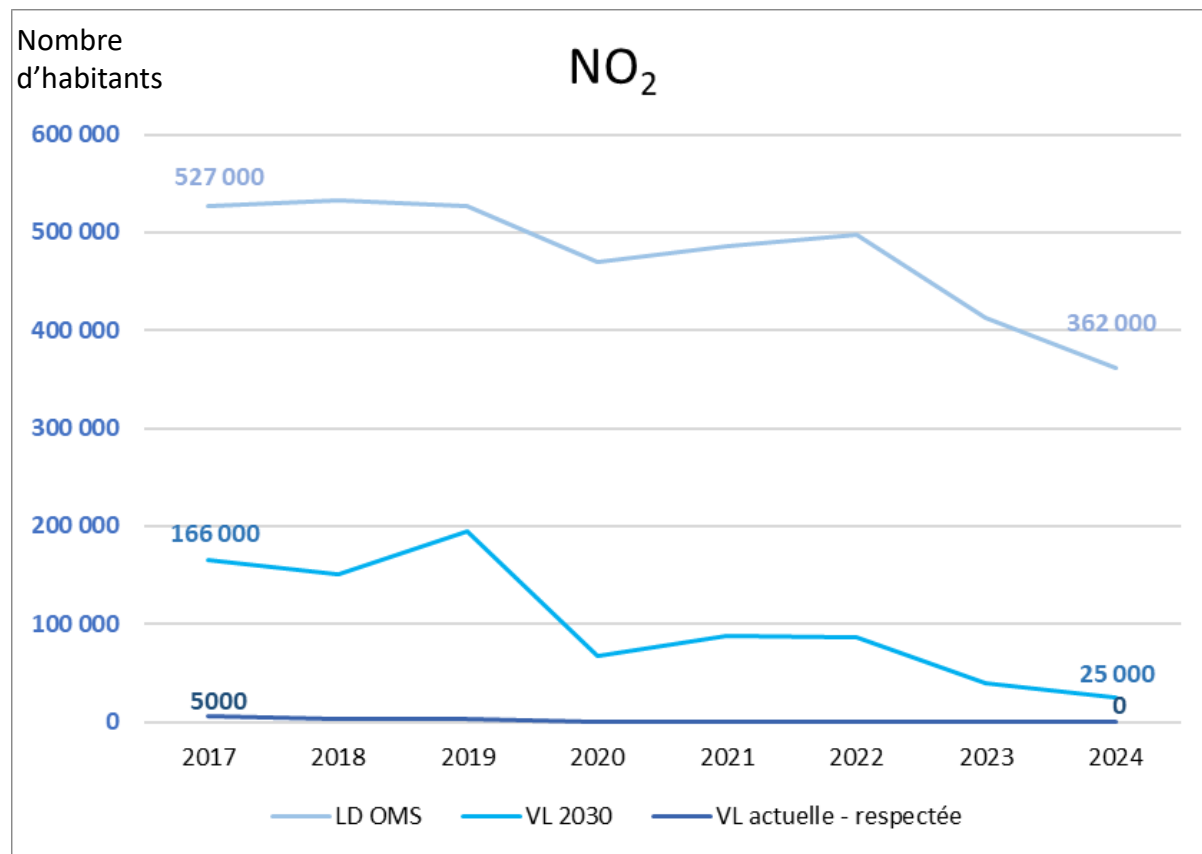
Tendre vers le respect des lignes directrices de l'OMS

→ Bonne dynamique mais encore de nombreux dépassements, aussi bien pour les PM que les NO_x



UNE TENDANCE A LA DIMINUTION DE L'EXPOSITION

Nombre d'habitants résidents exposés aux dépassements des différents seuils

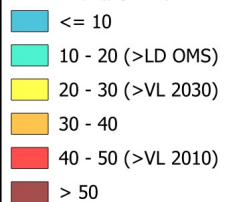


PPA 83 : 590 000 personnes en 2024

ENJEUX PERSISTANTS

Dioxydes d'azote (NO_2) : transports

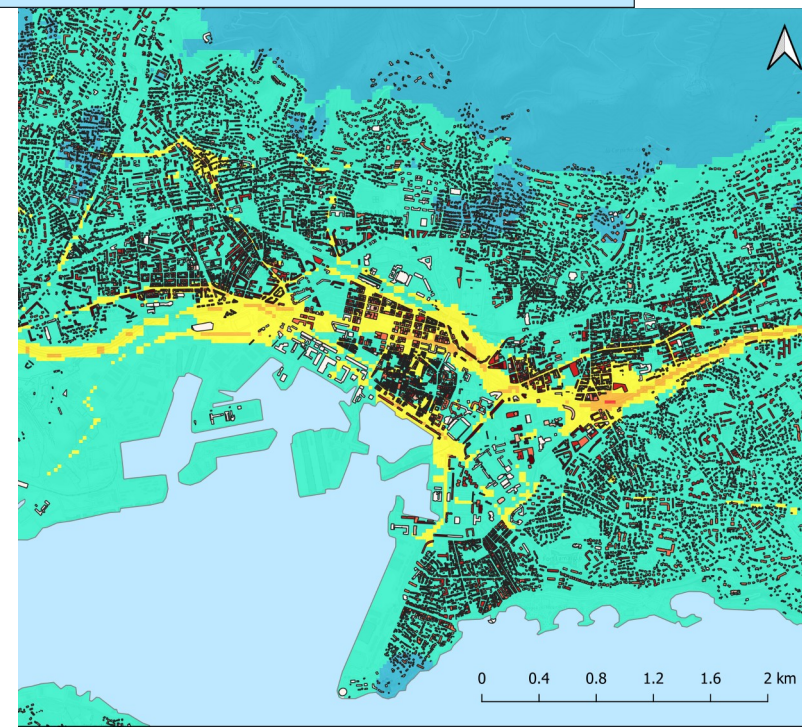
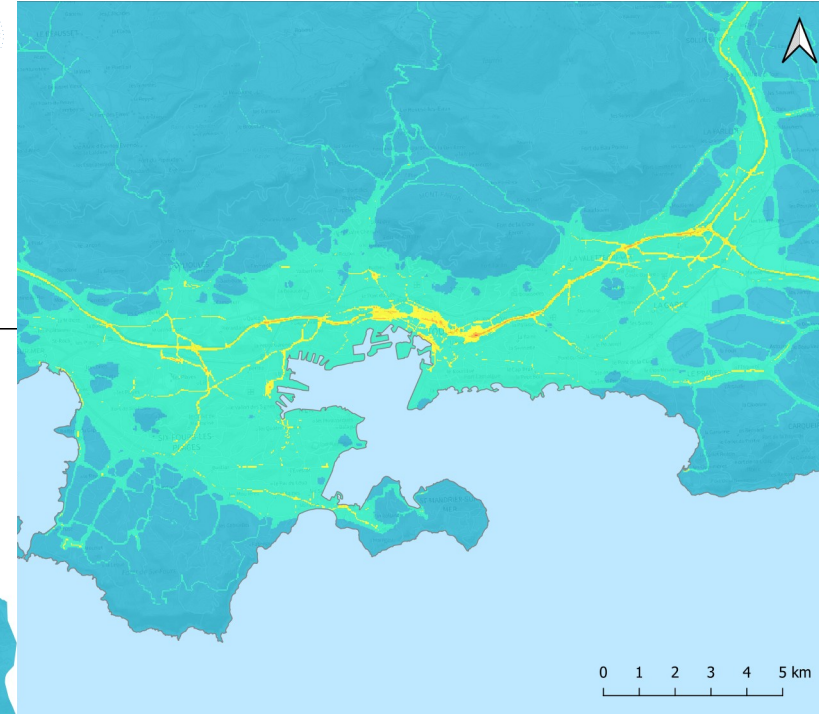
NO_2 moy ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) 2024 class



Fond IGN

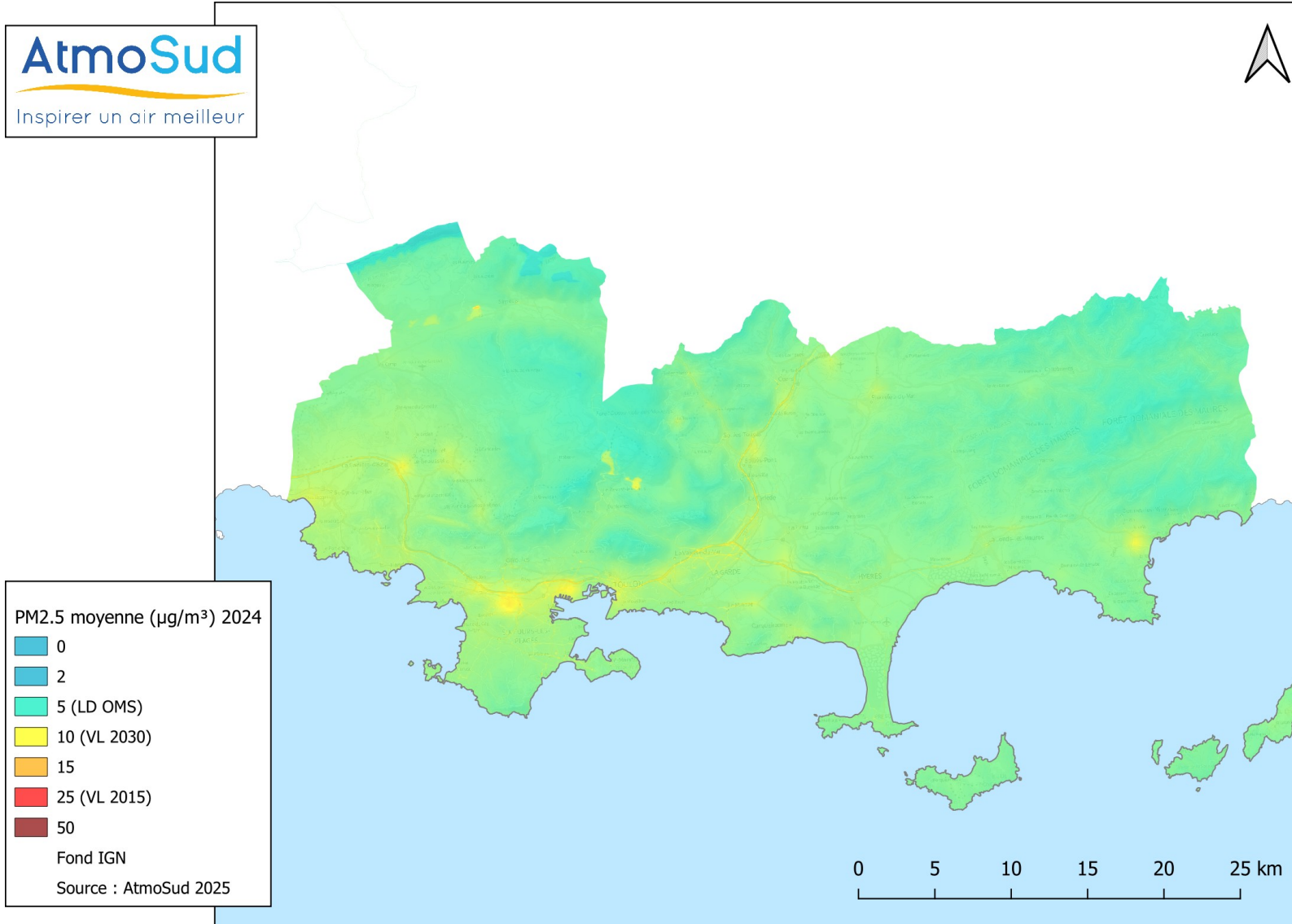
Source : AtmoSud 2025

0 5 10 15 20 25 km



ENJEUX PERSISTANTS

Particules fines : Résidentiel





TENDANCES ET VIGILANCES CONCENTRATIONS ET EXPOSITION

Tendances à la baisse conformes à l'évaluation initiale

Points de vigilance

Les références sanitaires et réglementaires ont fortement évolué au cours du PPA et ont été abaissées → enjeux sanitaires et réglementaires persistants

- Nouvelles valeurs limites réglementaires à respecter à l'horizon 2030 (abaissement des seuils)
- Abaissement des lignes directrices de l'OMS depuis 2021

EVOLUTION DES ÉMISSIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Evolution des émissions par secteurs entre 2017 et 2023 par rapport aux objectifs PPA 83

(objectifs PPA = évolution 2025 attendue avec actions PPA)

Secteurs	NOx En 2023 : 4 068t	PM2.5 En 2023 : 966t	COVnm En 2023 : 3 657t
Transport Routier	-33% (-1 369t) Prévi PPA: -39% Routier 2 835t 70% des émissions	-30% (-67 t) Prévi PPA: -33% Routier 153t 16% des émissions	-47% (-565 t) Prévi PPA: -45% Routier 355t 10% des émissions
Transport Maritime	-7% (-37 t) Prévi PPA: -53% Maritime 481t 12% des émissions	(-0.1 t) Prévi PPA: -50% Maritime 20t 2% des émissions	(-2 t) Prévi PPA : -30% Maritime 22t 1% des émissions
Résidentiel/tertiaire	-23% (-63 t) Prévi PPA: -17% Rés./Ter 219t 5% des émissions	-14% (-106 t) Prévi PPA: -3% Rés./Ter 670t 69% des émissions	-6% (-125 t) Prévi PPA: -3% Rés./Ter 1 899t 52% des émissions
Industrie	+6% (+21 t) Prévi PPA: 24% Industrie 356t 9% des émissions	-15% (-17 t) Prévi PPA: -2% Industrie 96t 10% des émissions	+26% (+279 t) Prévi PPA: 0% Industrie 1 345t 57% des émissions
Aérien	(+1 t) Prévi PPA: -2% Aérien 26t 1% des émissions	(+0.1 t) Prévi PPA: -2% Aérien 1t <1% des émissions	(+2t) Prévi PPA: -2% Aérien 11t <1% des émissions

TENDANCES ET VIGILANCES ÉMISSIONS

Tendances à la baisse de la plupart des secteurs conformes à l'évaluation initiale sauf maritime (déploiement CENAQ progressif)

Points de vigilance :

Les premiers leviers de réduction (essentiellement renouvellement du parc automobile) arrivent à leurs limites

=> Nécessité de trouver d'autres leviers tout en poursuivant les dynamiques engagées

Les émissions du résidentiel demeurent un enjeu central

=> Rénovation et renouvellement des appareils de chauffage non performants restent des leviers prioritaires

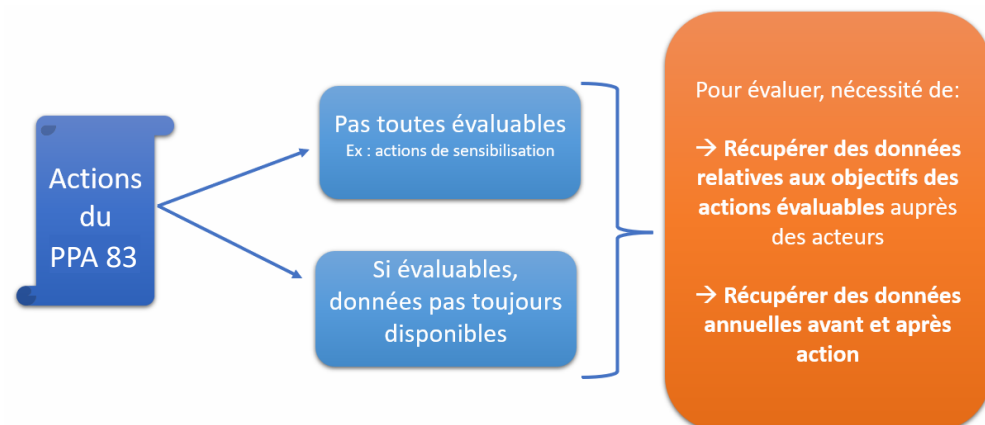
PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN PPA 83

Poursuivre les actions sur les secteurs prioritaires :

- Les transports : routier, maritime
- Le résidentiel-tertiaire, notamment le chauffage

Mieux suivre les données des actions :

- **S'assurer que les données sont disponibles**
- **Transmettre les données** pour mieux évaluer les gains en émission
- Evaluer l'engagement des actions non évaluables



Exemple de type de données à récupérer

- Nombre de km parcourus par an évités par type de véhicule, par norme euro/motorisation/taille avant/après action
- Détails des limites de vitesse sur un réseau précis
- Données précises du parc de véhicules
- Parc existant des appareils de chauffage (nombre, combustibles, normes)
- Tonnages de déchets verts brûlés
- Obtenir des données d'émission récentes et au fil de l'eau (industrie: actuellement n-2)
- Nombre et durée d'escales par type de navires



Des questions ?



Bilan des actions réalisées

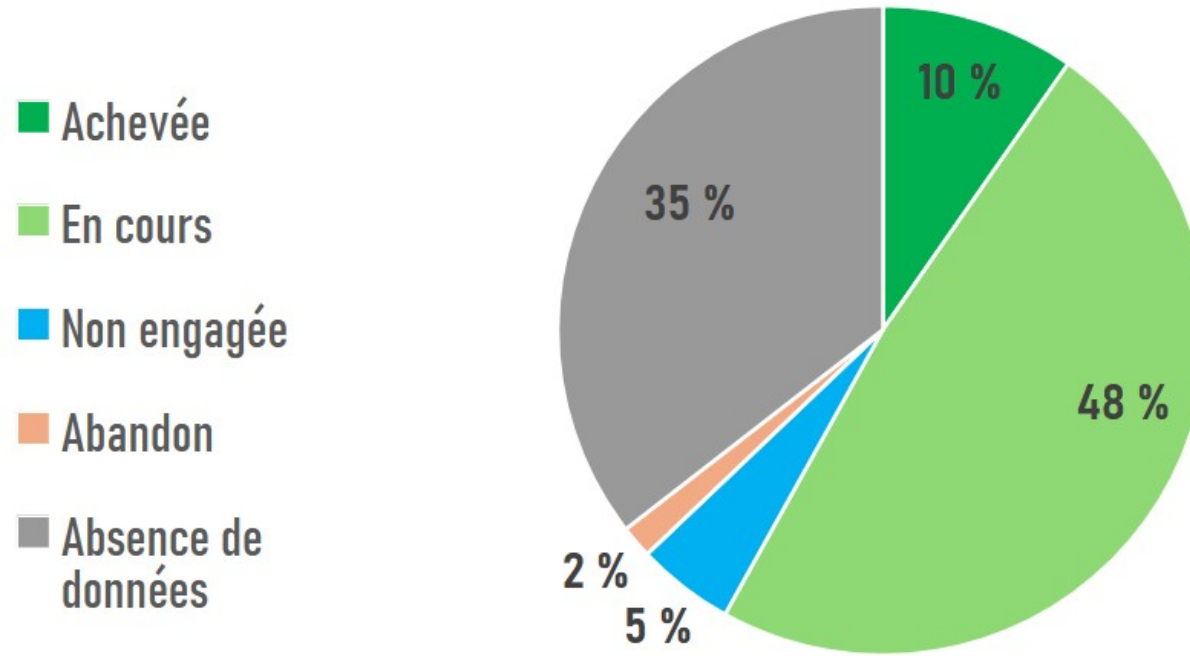

**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



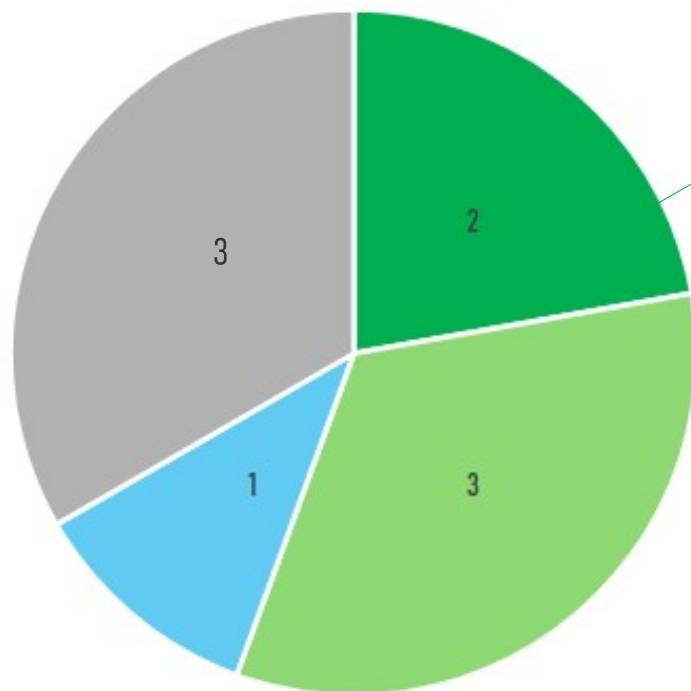
Suivi global des actions réalisées

Bilan Actions PPA 83 (juin 2026)



Thématique maritime

Actions Transport Maritime



■ Achevée
 ■ En cours
 ■ Non engagée
 ■ Abandon
 ■ Absence de donnée

Action 2.1 : Employer du carburant à 0,1 % de teneur en soufre pour les navires (ferries, croisières, cargos) toute l'année en anticipation de la zone ECA

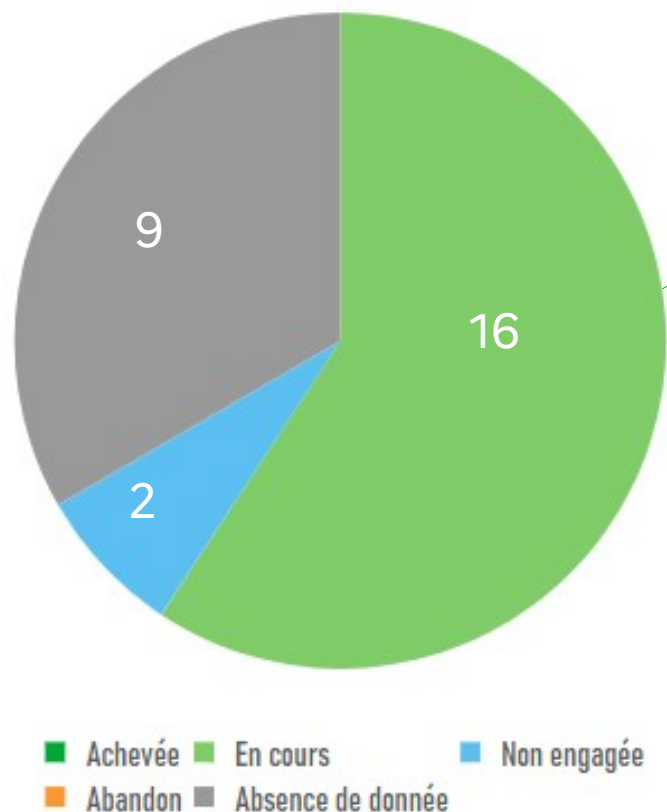
Action 3.1 : Renforcer le ciblage des contrôles des navires sur l'utilisation de carburant peu soufré





Thématique transports terrestres

Actions Transports terrestres



Challenge 6 : Densifier et améliorer les TC :

Aménager les pôles d'échange multimodaux et créer une nouvelle gare, aménager la bande d'arrêt d'urgence de l'A57 pour y permettre la circulation de TC, améliorer l'offre de TC interurbains, urbains et ferroviaires...

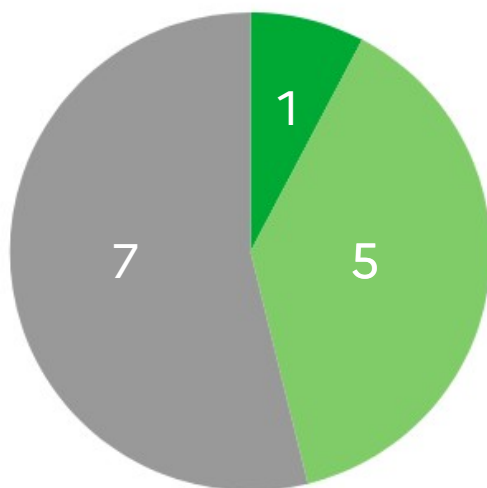
Challenge 7 : Développer les alternatives à la

voiture individuelle : Développer le covoiturage, promouvoir la pratique du vélo, poursuivre les services offerts par la « maison de la mobilité »



THÉMATIQUE BIOMASSE

Actions Biomasse et agriculture

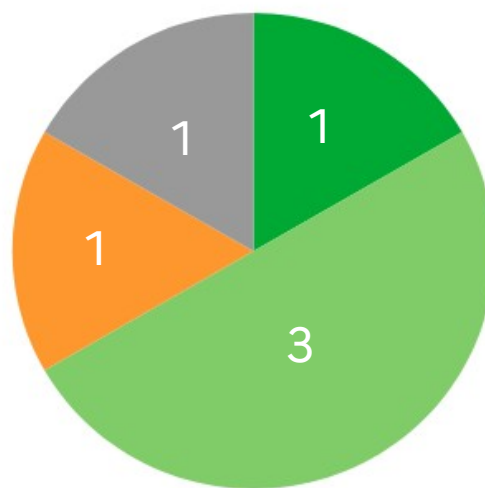


■ Achevée ■ En cours ■ Non engagée
■ Abandon ■ Absence de données



THÉMATIQUE BÂTIMENT

Actions Bâtiment

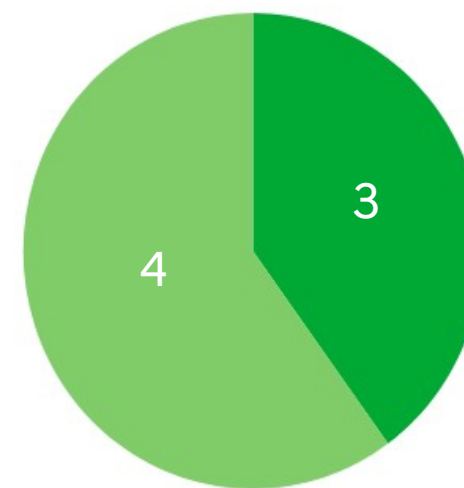


■ Achevée ■ En cours ■ Non engagée
■ Abandon ■ Absence de données



THÉMATIQUE COMMUNICATION

Actions Communication



■ Achevée ■ En cours ■ Non engagée
■ Abandon ■ Absence de données



Arrêté préfectoral DDTM-SPP-PSIGALE-2025-01

Employ du feu et brûlage des déchets verts et des rémanents dans le Var

du 2 novembre 2025

Action 16.1

LA RÈGLE

Le brûlage des déchets verts est
INTERDIT

toute l’année

dans tout le département

pour les particuliers

pour les collectivités

CE QUI CHANGE

- . y compris pour les rémanents des OLD dans les zones U du PPA
- . déclaration obligatoire pour tous les brûlages
- . déclaration obligatoire toute l’année
- . déclaration possible en ligne

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var		2021	2022	2023	2024	2025	2026
DISPOSITIONS GÉNÉRALES S'APPLIQUANT À TOUT LE DÉPARTEMENT	En tout feu du département	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, vergers et sur les sites touristiques ou espaces	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES S'APPLIQUANT À CERTAINS TERRITOIRES	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, vergers et à moins de 200 m de ces espaces	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
	En zone urbaine (zone U) ou dans les parties actuellement urbanisées du document d'urbanisme en vigueur sur le territoire du plan de protection de l'atmosphère	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES S'APPLIQUANT À CERTAINS TERRITOIRES	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, vergers et à moins de 200 m de ces espaces	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
	En zone agricole	Interdiction des déchets y compris déchets verts (déchets de jardins, de forêts, de vergers)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT

Dérogations maintenues pour les professionnels : agriculteurs, sylviculteurs, horticulteurs





Bilan des actions

Valorisation agricole des déchets verts (CA83)

Contexte et intérêt de la démarche

- La valorisation agricole des déchets verts consiste à recycler les déchets issus principalement des jardins et espaces verts sur des terres agricoles.
- Elle contribue au bon fonctionnement de la chaîne de gestion des déchets en offrant une solution locale et utile aux collectivités et donc aux administrés
- Elle permet de restituer de la matière organique aux sols agricoles et d'entretenir leur fertilité



 **Un partenariat gagnant - gagnant**

83

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère



Bilan des actions

Valorisation agricole des déchets verts (CA83)

Principes clés issus des retours d'expérience de la Chambre d'Agriculture

- Chaque territoire possède ses propres contraintes et opportunités :
 - ✓ gestion des déchets en régie ou externalisée
 - ✓ process : finesse du broyage, compostage ou non, criblage ou non
 - ✓ localisation des lieux de stockage
 - ✓ besoins des agriculteurs selon les types d'exploitations

Les solutions ne sont donc pas toujours répliquables d'un territoire à l'autre : les dispositifs doivent être adaptés au contexte local

Point de vigilance majeur : la qualité du produit

- L'acceptation par les agriculteurs repose sur la qualité des déchets verts valorisés :
 - ✓ un tri rigoureux à la source
 - ✓ la limitation des indésirables et contaminations
 - ✓ un suivi de la qualité des produits apportés

PPA du Var - Fiche action 17.1
**Renforcer la prise en compte de la qualité de
l'air
dans les documents d'urbanisme et les projets**

Bilan 2026

DDARS83 – Santé Environnement - Alexandra MURIEL



Bilan et perspectives sanitaires

Fil conducteur : Comment le projet va impacter l'exposition des populations?

Les recommandations de l'ARS ont pu améliorer la prise en compte du risque dans qq dossiers (moins de 10)

- Le Castellet > recul /autoroute
- La Farlède > recul/route et bandes végétalisées
- La Valette > orientation des bâtiments

Mais souvent...le volet « AIR et santé » n'est pas évoqué

Difficultés : projets souvent déjà ficelés au moment de la saisine

Perspectives de (re)sensibilisation :

- séminaire DREAL (MRAe)/ARS pour les bureaux d'étude **le 11 juin** à Aix
> enjeux environnementaux et sanitaires à prendre en compte dans les documents de planification
- séminaires AUDAT/ARS pour les collectivités
le 16 juin à Puget s/ A. et **le 19 juin** à Cotignac
> sensibilisation à l'urbanisme favorable à la santé & retours d'expérience



Fiche - action à faire évoluer?



Fiche action 17.1

PPA 2022 – objectifs 2025

Rappel des recommandations à suivre

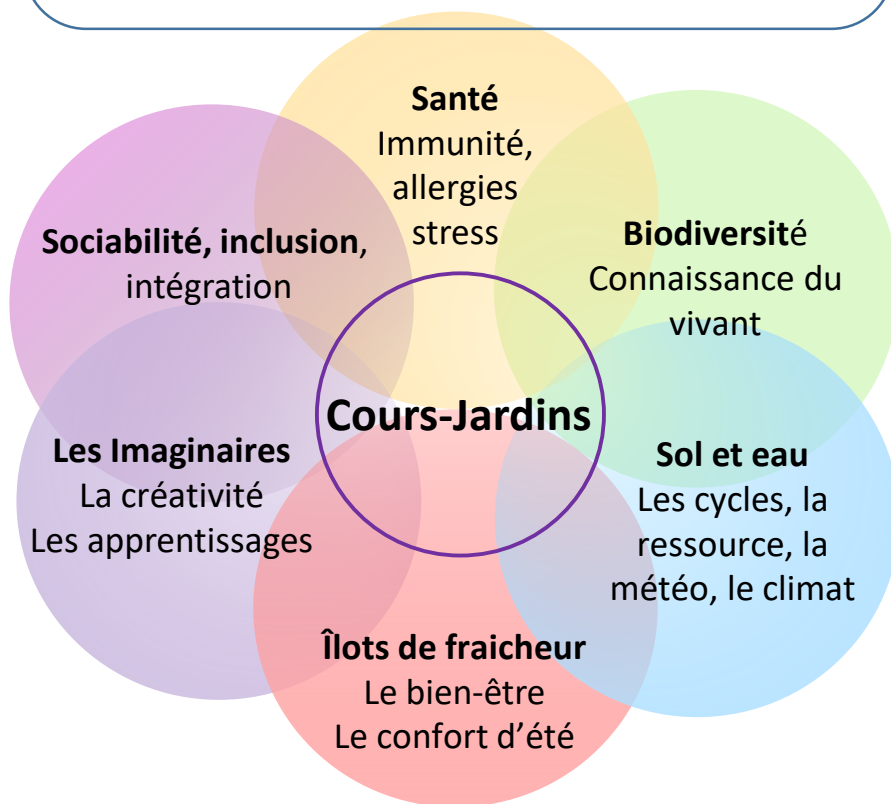
Pour les documents de planification et les projets d'aménagement avec habitations ou ERP accueillant du public sensible à proximité d'axes routiers à fort trafic :

- 1. Analyse du site au regard de la pollution atmosphérique**
- 2. Evaluation de l'exposition des populations futures et riveraines à la pollution de l'air**
- 3. Détail des mesures d'évitement, de réduction, de protection envisagées (marges de recul, orientation des bâtiments...)**
- 4. Exposé des motifs pour lesquels le secteur de projet a été retenu au regard des solutions de substitution raisonnables tenant compte de l'exposition des populations à la pollution atmosphérique**

L'action 17.3 du PPA du CAUE Var, c'est :

❖ Depuis 2023: 25 cours d'écoles, **dont 10 en 2025**, accompagnées vers leur transition écologique, sanitaire et pédagogique.

❖ **4 collèges pilotes en 2025.**



Ecole des Lauriers – St Tropez



- ❖ Des formations sur la rénovation énergétique des bâtiments anciens et modernes, sur les éco-matériaux, le réusage, ...
- ❖ Des aménagements écologiques d'espaces publics, de mobilité douce, ...
- ❖ Des bâtiments vertueux...
- ❖ Des conférences, des visites d'opérations...

Le CAUE est un organisme d'intérêt public chargé d'une mission de conseil aux particuliers et aux collectivités locales, mais aussi de formation et de sensibilisation aux domaines de l' A, de l'U, de l'E et du Paysage.

En matière de conseil, nous ne choisissons pas nos sujets car nous travaillons sur sollicitation des communes ou EPCI.

Par contre en matière de formation et sensibilisation, nos actions orientées vers la transition écologique répondent à notre projet d'établissement.

A l'articulation des 3 missions de conseil, formation et sensibilisation, nous avons développé la thématique des Cours-Jardins qui correspond à l'action 17.3 du PPA 83.

- Nous avons traités en 2024-25 10 cours d'écoles et 4 cours de collèges Pilotes et en 2025-2026 7 écoles: Puget-Ville(1), Hyères (4), Rougiers (2), Saint Tropez (2) Saint Zacharie (1) Lorgues (2), Forcalqueiret (2), Salernes (1), Barjols (1) Cuers (2).
- Pour 2026-2027, nous avons en projet 3 crèches pilotes du territoire de la CAPV, pour une modélisation sur les 28 crèches du Territoire, et 3 autres écoles.
- Cette action est une action phare du CAUE depuis plus de 4 ans car elle est pour nous à l'interface de plusieurs enjeux Environnement et Sociétaux.
- En effet, outre l'incidence sur la **dépollution de l'air et des sols par les végétaux**, cette action a aussi une incidence sur :
 - température ambiante dans les cours et la lutte contre les îlots de chaleurs urbains,
 - La L'amélioration de la gestion des eaux pluviales, et le rechargement des nappes phréatiques
 - La santé des enfants par leur reconnexion avec la Nature qui a pour effet de limiter les allergies et améliorer les défenses immunitaires, développer des conditions anti-stress facilitant les apprentissages. C'est également bénéfique aux enseignants et au personnel scolaire.
 - Développer la créativité des enfants et augmenter l'offre pédagogique au services des enseignants
 - Favoriser l'inclusion et réduire les stéréotypes de genres, favoriser la sociabilité.
- Mais notre action en faveur de la protection de l'atmosphère passe aussi par des conférences, des expos, des formations de prescripteurs, bailleurs, artisans et élus sur la rénovation énergétique des bâtiments anciens et modernes, sur les éco-matériaux, les filières de ré-usage, des solutions d'aménagement fondée sur la Nature, le développement de pistes cyclables, etc... ayant pour effet de réduire les consommation d'énergie et de rejet de gaz et de polluants dans l'atmosphère.



Des questions ?



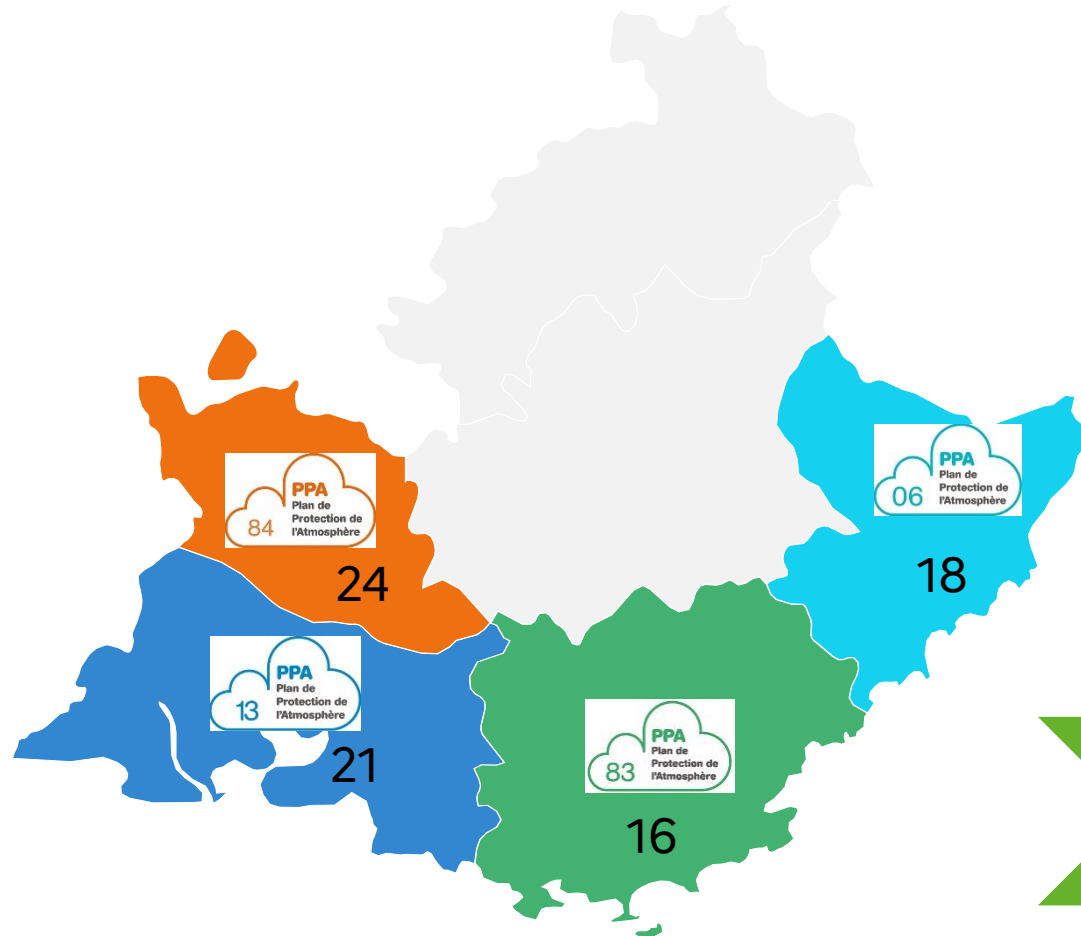
Bilan de l'étude retour d'expérience sur la gouvernance du PPA


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**pwc**

Introduction : Etude retour d'expérience des 4 PPA en Provence-Alpes-Côte d'Azur

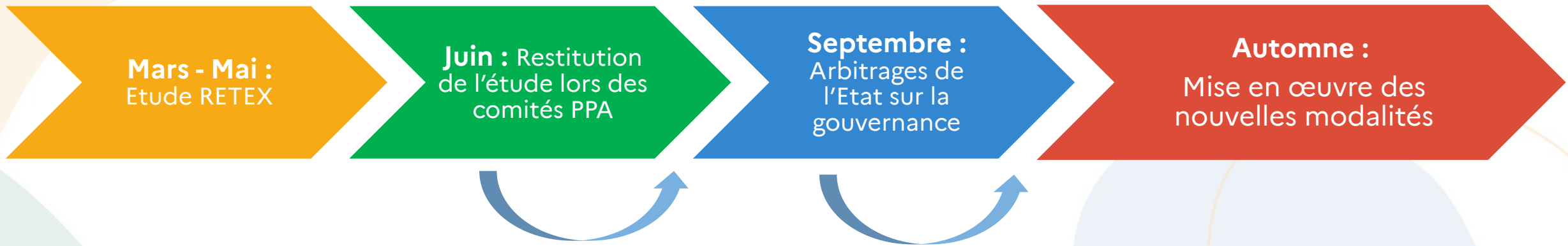


+ 7 mutualisés

- Etude d'écoute des acteurs impliqués dans les PPA en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Unique en France – initiative DREAL PACA - lien avec le Lab
- Sur les 4 départements comprenant un PPA :
 - Suivi des PPA littoraux
 - Révision du PPA 84
- 2 phases dans l'étude :



Suites étude régionale retour d'expérience des PPA



- ✓ Proposition de différents scénarii de gouvernance
- ✓ Prise en compte des spécificités locales
- ✓ Harmonisation du modèle de gouvernance à l'échelle régionale

- Présentation de la nouvelle gouvernance du PPA
 - ✓ Modalités de suivi
 - ✓ Rôles des acteurs
 - ...

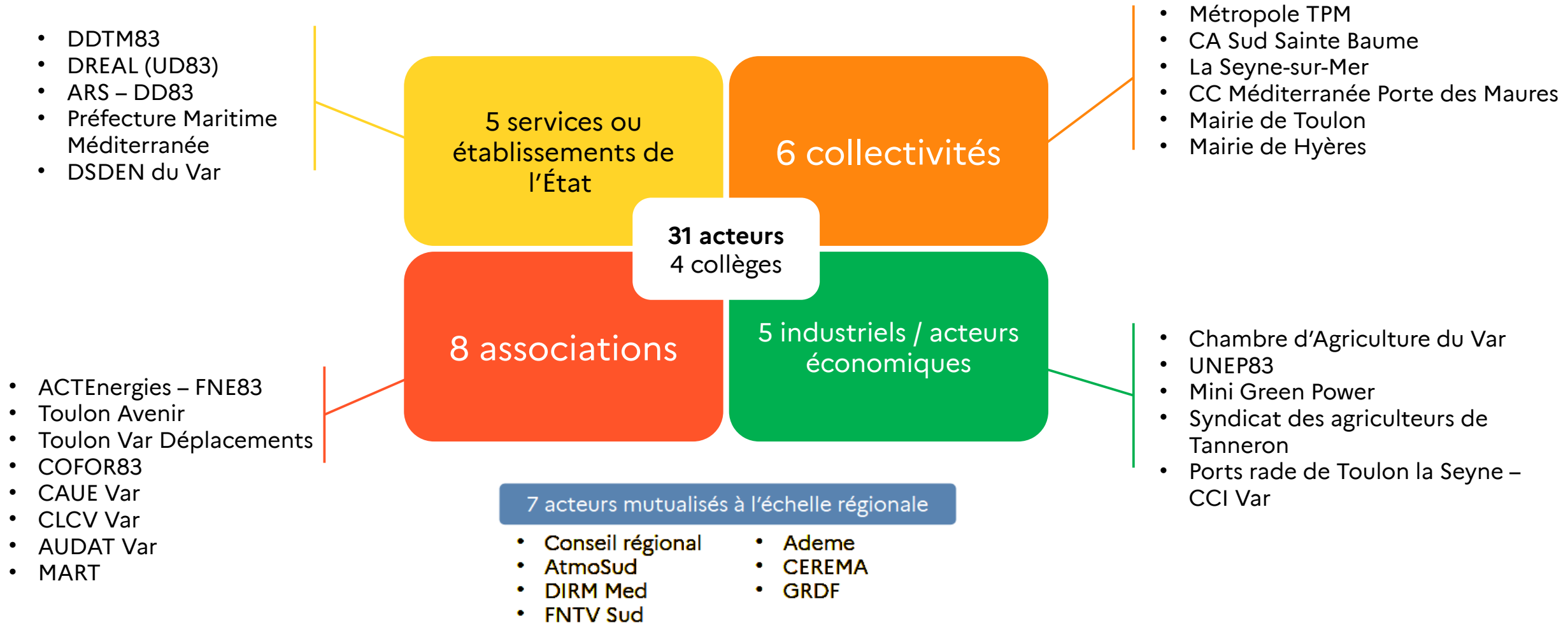
Une première phase d'entretiens bilatéraux pour collecter les avis et constats suivis d'ateliers

7 parties abordées en entretien

1. Répartition des rôles et responsabilités
2. Animation et accompagnement
3. COPIL
4. Articulation avec les autres démarches
5. Suivi – évaluation
6. Implication et engagement des personnes
7. En synthèse

Les 4 ateliers d'avril et mai ont permis, en s'appuyant sur les besoins exprimés en entretien, d'identifier et prioriser les évolutions à apporter à l'animation et la gouvernance des PPA

Structures participantes représentatives des 4 collèges



Sommaire : restitution des ateliers

01 Répartition des rôles et animation

02 COPIL et prise de décision

03 Articulation avec les autres démarches et suivi-évaluation



Synthèse des ateliers : rôles & animation

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
	Kit de présentation & accueil nouveaux arrivants		+	+++	+++
Représentation & organisation jusqu'au niveau régional	Site internet / intranet du PPA (contributions, doléances, ressources, indicateurs, suivi, RETEX)	+++	++	+	++
	Mobilisation des élus (sessions « hors les murs », et/ou temps de démocratie participative)	+++			+++
Animation et espaces d'échanges inter-COPIL	COTECH / instances thématiques ou territoriales	+++	+++	+++	+++
Pilotage & conduite de l'ensemble des actions	Porteur ou leader par groupe thématique			+++	++
	Moyens dédiés, (AAP) avec des actions à valeur ajoutée	~	+++	~	++

Synthèse des ateliers : rôles & animation

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoquée à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Diffusion et visibilité du PPA	Plan de communication territorialisé pour les techniciens et le grand public en faisant référence au « label » PPA	+	~	+++	++
<i>Idée spécifique 83</i>	Temps interCOPIL sur un sujet ou une action particulière impliquant les partenaires			++	
<i>Idée spécifique 83</i>	Nouveau rôle DREAL de tutelle sur les actions en souffrance			+++	

Synthèse des ateliers : COPIL

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
	Tableau de bord de suivi partagé de l'ensemble des actions	++	~	+++	++
Suivi des actions prioritaires et de leurs impacts	Présenter systématiquement l'état d'avancement du plan (priorités)	++	++	+	++
	Analyses et interventions (experts) sur le lien action – QA - santé	~	~	+++	++
Continuité, animation et préparation interCOPIL	COTECH / GT opérationnels	+++	+++	+++	++
	Séance de travail (COTECH ou format spécifique) de préparation du COPIL, pour désamorcer les sujets sensibles	+++	++	+	
	Ouverture des inscriptions à l'ordre du jour et des possibilités d'intervention	++	+++	+	++
COPIL propice aux échanges et mobilisation participative	Représentation adaptée aux besoins du COPIL (présence du préfet pour inciter la présence des élus, ciblage des acteurs clés en fonction des thématiques, limitation du nombre de participants)	++	+++	+	++

Synthèse des ateliers : COPIL

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Logistique & accessibilité	Choisir un espace propice aux échanges		+++	++	
	Proposer un COPIL accessible en visio (<i>sous conditions</i>)		+++	++	
Rôle de pilotage de l'instance	Clarifier le rôle du COPIL au-delà du partage d'informations : fixer les priorités, arbitrer sur d'éventuels changements d'objectifs, etc.	++	+		
<i>Idée spécifique 83</i>	Renforcer le pilotage par la DREAL et l'Etat			+++	

Synthèse des ateliers : articulation & suivi

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Portée, intégration et plus-value du PPA (VS autres plans)	Cartographier et expliciter les liens de hiérarchie et influence entre le PPA et les autres dispositifs	+	++		++
	Interventions de représentants / ambassadeurs du PPA dans les instances de pilotage d'autres dispositifs et vice-versa			+	++
	Doter le PPA d'un budget de l'Etat	+	+	+++	
	Territorialiser les actions du PPA selon les caractéristiques des zones concernées			++	
Remontées de données	Coconstruire les indicateurs à remonter en lien avec les services fournisseurs, en cohérence avec les données demandées par d'autres dispositifs, et les prioriser	+++	+++		+++

Synthèse des ateliers : articulation & suivi

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
	Plateforme en ligne (tableau de bord d'avancement partagé, ressources, espace Questions – Réponses)	+++	+++		++
Suivi accessible, compréhensible et lié à la raison d'être du plan	Faire le lien entre les indicateurs, les enjeux QA et les conséquences sanitaires, ainsi qu'avec les co-bénéfices (GES, biodiversité, etc.)	+++	++	+++	+++
Effets concrets et visibilité des résultats	Prioriser les actions en fonction des impacts QA	+	~	++	++
	Sensibiliser les services, les élus et le grand public aux enjeux QA et communiquer sur les actions / effets concrets (kit / stratégie de communication)	+++		+	+++
<i>Idée spécifique 83</i>	Catalogue d'actions opérationnelles identifiées « PPA », clés en main, identifiées dans les plans locaux			+++	
<i>Idée spécifique 83</i>	Intégrer les gros contributeurs (économiques) qui ont des leviers d'action : représentants transporteurs, La Poste, etc.			+++	



Suites de l'étude retour d'expérience



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

83

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère



Nouveau PPA 83 et directive européenne

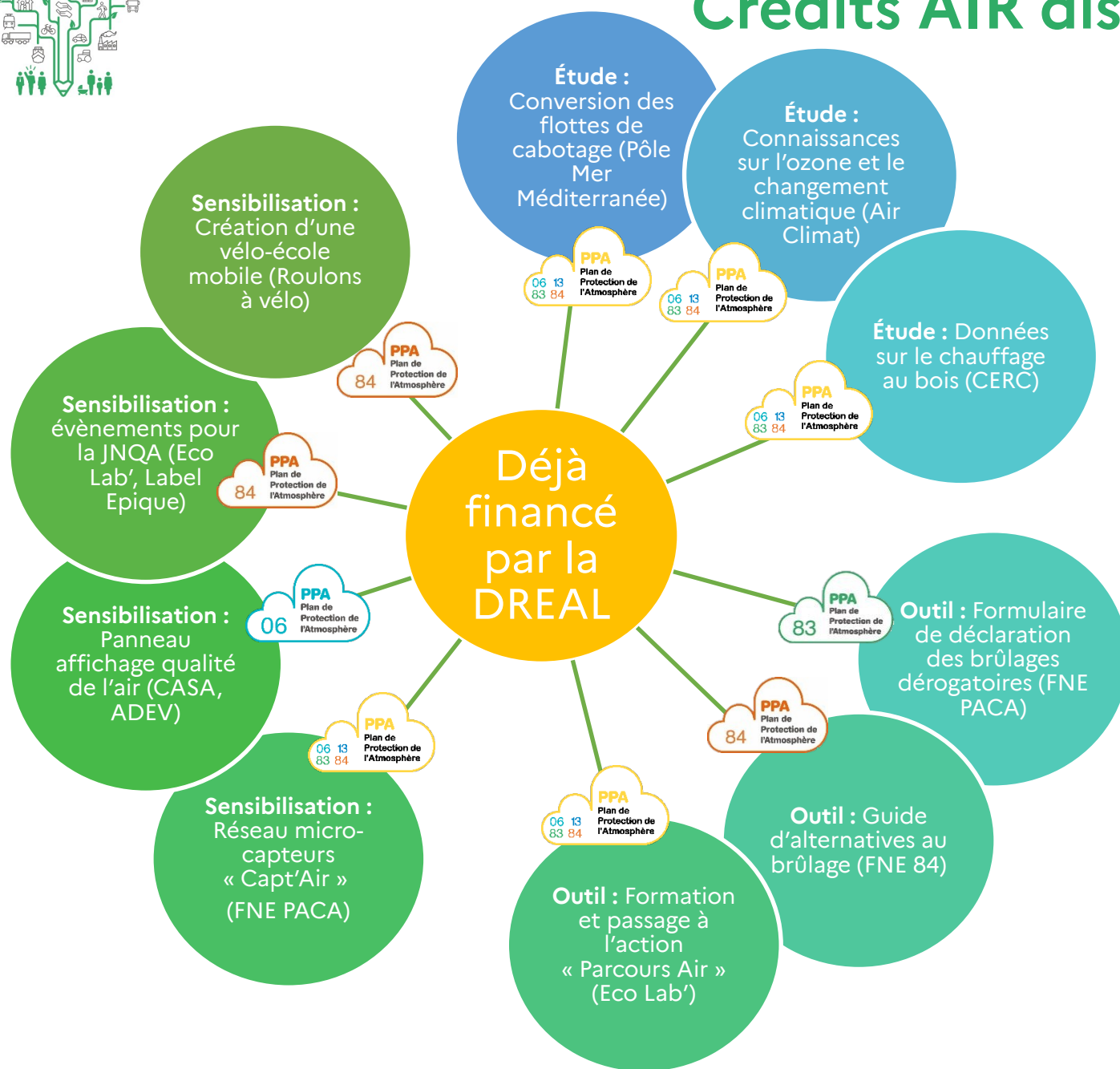


Pour le Var : dépassement des VL 2030 prévu par les modélisations AtmoSud





Crédits AIR disponibles



→ Quelques dizaines de milliers d'euros / région

→ Études ou actions pouvant générer une amélioration des connaissances, une amélioration de la qualité de l'air sur le territoire





Des questions ?

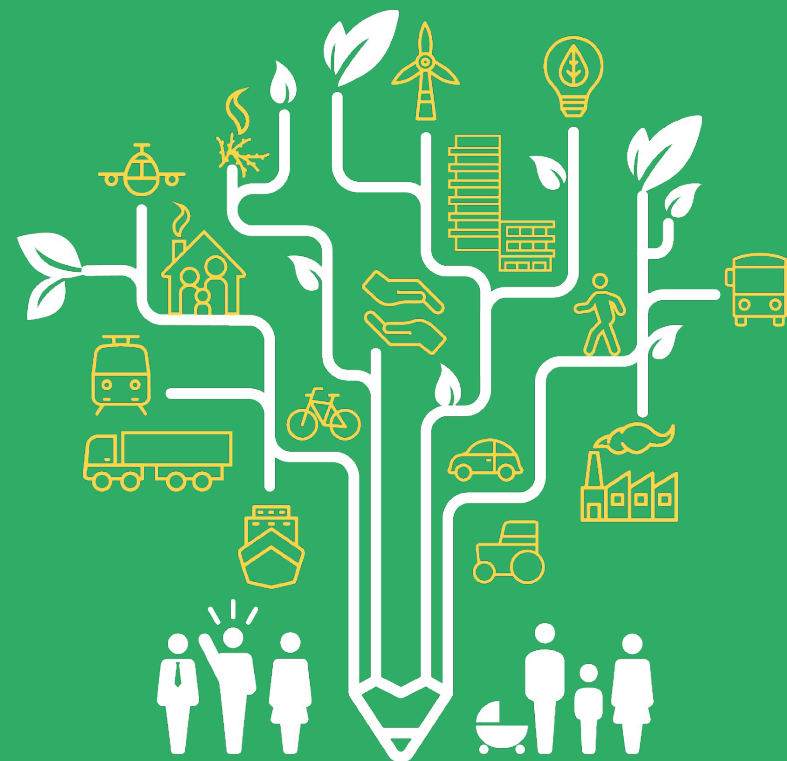
83

PPA

Plan de
Protection de
l'Atmosphère

Merci de votre attention

Votre contact pour le PPA 83 :
camille.nguyen@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

*Liberté
Égalité
Fraternité*